

La mesure de la fécondité des populations africaines

par L. HENRY

Dans les divers pays où des enquêtes ont été menées, on dispose souvent de trois évaluations du nombre moyen d'enfants des femmes au terme de la période de fécondité.

- 1) Le nombre moyen d'enfants calculé à partir des réponses des femmes de 45 ans et plus à la question sur le nombre total d'enfants qu'elles ont eus.
- 2) La descendance finale obtenue en multipliant par cinq la somme des taux de fécondité par groupes d'âge calculés à partir des naissances des douze derniers mois.
- 3) Une évaluation à partir des enfants de moins de 10 ans recensés.

Ces trois évaluations ne concordent que rarement ; qui plus est, elles ne sont pas toujours dans le même ordre.

Comme il n'y a pas lieu de penser que la fécondité ait sensiblement varié au cours du temps, ce qui précède signifie qu'il y a des erreurs importantes, ce dont on se doutait, et que, d'un territoire à l'autre, le même type d'erreur n'est pas toujours prépondérant, ce dont on se doutait moins.

Cependant l'erreur la plus commune est la sous-estimation du nombre moyen d'enfants défini en 1), l'ommission d'une partie des naissances par les femmes âgées étant à peu près générale.

De ces constatations, R. NADOT, auteur du rapport de synthèse sur la fécondité, a conclu qu'on devait désormais s'efforcer avant tout d'améliorer l'observation. Cette préoccupation est également à l'origine du colloque de l'ORSTOM.

Les erreurs résultent :

- d'omissions, dans les réponses des femmes, d'une partie de leurs enfants,
- d'une mauvaise appréciation des douze derniers mois,
- d'une mauvaise connaissance de l'âge.

Le problème est de savoir comment éviter ces erreurs ou les tourner.

R. NADOT a fait certaines propositions :

- collaborer plus avec les sociologues,
- faire une nouvelle enquête sur les mêmes populations que précédemment,
- organiser les enquêtes de manière à avoir des recoupements.

D'autre part, on a fait, depuis, des essais d'observation continue et une tentative d'exploitation, pour une population christianisée, de l'enregistrement assuré par le clergé.

Ces propositions et ces essais seront au centre des discussions du colloque de l'ORSTOM.